



Entretien chaudière commune

Par **regina99**, le **12/12/2013 à 18:31**

Bonjour ,rnA qui incombe l'entretien chaudière quand celle-ci est commune avec le propriétaire puisque nous partageons la même maison ? Merci .

Par **cocotte1003**, le **12/12/2013 à 20:00**

Bonjour, l'entretien est une charge locative doncvous devez payer par moitié la facture, cordialement

Par **regina99**, le **12/12/2013 à 21:38**

Merci de votre réponse .rnCordialement .

Par **Lag0**, le **13/12/2013 à 08:01**

[citation]Bonjour, l'entretien est une charge locative doncvous devez payer par moitié la facture, [/citation]rnBonjour,rnPas nécessairement la moitié, tout dépend comment est prévue la répartition des charges.rnSi le logement loué est un studio et le logement des propriétaires, un château, on imagine que les charges de chauffage ne sont pas divisées simplement par deux...

Par **regina99**, le **13/12/2013** à **19:43**

En effet merci . Dans mon cas c'est à peu près égal . Mais je vais quand même calculer cet à peu près .
"Quelque soit l'endroit où nous surprendra la mort , quelle soit la bienvenue si une autre main se tend pour empoigner nos armes."
Ernesto "Che" Guevara